

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
AVRIL 2025

Jour	Date	Passage		Passage		Passage
Mardi	1	00h34---05h27	et de	12h58---17h45		
Mercredi	2	01h18---06h05	et de	13h45---18h19		
Jeudi	3	02h06---06h41	et de	14h38---18h49		
Vendredi	4	03h04---07h15	et de	15h48---19h16		
Samedi	5	04h25---07h51	et de	17h39---19h39		
Dimanche	6	06h24---08h44				
Lundi	7	08h02---10h37	et de	20h48---22h59		
Mardi	8	08h47---12h19	et de	21h13---24h00		
Mercredi	9	00h00---00h37	et de	09h21---13h25	et de	21h42---24h00
Jeudi	10	00h00---01h40	et de	09h53---14h13	et de	22h11---24h00
Vendredi	11	00h00---02h26	et de	10h23---14h52	et de	22h40---24h00
Samedi	12	00h00---03h05	et de	10h53---15h25	et de	23h08---24h00
Dimanche	13	00h00---03h38	et de	11h22---15h55	et de	23h36---24h00
Lundi	14	00h00---04h08	et de	11h51---16h22		
Mardi	15	00h05---04h36	et de	12h21---16h46		
Mercredi	16	00h35---05h02	et de	12h52---17h09		
Jeudi	17	01h07---05h26	et de	13h26---17h29		
Vendredi	18	01h44---05h49	et de	14h06---17h50		
Samedi	19	02h30---06h12	et de	15h02---18h08		
Dimanche	20	03h35---06h37	et de	16h32---18h20		
Lundi	21	05h10---07h10				
Mardi	22	06h52---08h39	et de	20h13---20h54		
Mercredi	23	07h39---10h55	et de	20h17---23h27		
Jeudi	24	08h18---12h25	et de	20h49---24h00		
Vendredi	25	00h00---00h50	et de	08h58---13h31	et de	21h25---24h00
Samedi	26	00h00---01h53	et de	09h40---14h26	et de	22h05---24h00
Dimanche	27	00h00---02h47	et de	10h23---15h14	et de	22h47---24h00
Lundi	28	00h00---03h36	et de	11h08---15h59	et de	23h30---24h00
Mardi	29	00h00---04h22	et de	11h54---16h41		
Mercredi	30	00h15---05h06	et de	12h41---17h20		

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.
Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,
Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.